

2021 – 2022

UN AN DE MANDATURE
DU CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE

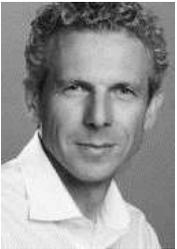
Interrogeons ensemble notre relation au numérique



Pour qualifier la révolution numérique, Michel Serres parlait de révolution anthropologique. Nous l'avons pris au mot et nous nous sommes fixé un objectif : analyser ce que le numérique fait à l'humain. Comment le numérique joue-t-il sur nos vies, comment en faire un levier de notre mise en capacité ?

Explorer notre relation au numérique sous toutes ses facettes

Ces questions appellent à adopter un regard pluriel. Il n'est pas possible d'étudier les liens qu'entretiennent les techniques numériques et l'humanité sans porter sur cette relation le regard des anthropologues, des psychologues, des sociologues, des philosophes, des juristes, des économistes, des entrepreneurs, des informaticiens, des linguistes, des journalistes. Nous devons rassembler cette diversité de vue pour nous rendre compte de la portée des changements à l'œuvre.



Pour les analyser, nous avons tout d'abord identifié six grandes questions. Le numérique nous met-il en capacité d'agir ? La vérité est-elle soluble dans les réseaux ? Le numérique est-il la nouvelle fabrique du lien social ? Le numérique sonne-t-il le glas des institutions ? Le numérique appelle-t-il un nouveau contrat social ? D'une attention à l'autre : de l'écran au vivant ?

De ces champs d'exploration ont émergé cinq premiers dossiers portant sur :

- La construction des savoirs
- La circulation des fausses informations
- L'économie de l'attention
- L'exercice de la démocratie
- Les monnaies numériques

Faire du Conseil une agora scientifique et citoyenne

Chacun de ces dossiers est le fruit de plusieurs mois de travaux pilotés par les membres du Conseil, avec le soutien du secrétariat général. Ils découlent également d'une méthode fondée sur l'ouverture, le dialogue, la rencontre et le partage des idées. Aux certitudes, nous avons préféré le débat.

C'est pourquoi nous avons ouvert un espace accueillant la parole de chercheurs, d'acteurs, de personnalités disposant toutes d'un regard différent sur un objet qui nous est commun. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons organisé des ateliers ouverts au plus grand nombre, pour débattre et discuter des pistes avancées dans nos travaux. C'est également ce qui nous a conduits à organiser, avec de nombreux partenaires institutionnels, une journée de dialogue entre les institutions et le monde de la recherche. C'est enfin dans cette même dynamique d'ouverture que nous avons démultiplié les déplacements partout en France.

L'ensemble de ces échanges et rencontres nous amènent à formuler un vœu à plus long terme : faire du Conseil une agora scientifique et citoyenne sur nos choix technologiques. Nous avons besoin de toujours plus d'espaces d'échanges pour mettre en partage toutes les connaissances et expériences qui font la richesse de notre société.

Rassembler les mondes pour mieux comprendre et agir

Valorisons les études et les actions portées dans des mondes qui ne se parlent que trop peu et rassemblons nos connaissances et nos expériences pour nous mettre en capacité d'agir dans un monde désormais profondément numérique et toujours plus complexe. À notre échelle, c'est l'objectif que nous viserons. Dans la seconde année de cette mandature, nous poursuivrons notre action en ce sens. Nous continuerons à interroger notre relation au numérique, à questionner en profondeur ce qui nous change et ce que nous pouvons changer pour le meilleur. Nous interrogerons la relation entre humains et machines dans le contexte du travail, notre rapport au réel, l'évolution des modes de marchandisation parmi tant d'autres questions.

Nous espérons que ces travaux, actions et perspectives, synthétisés dans les pages à venir trouveront votre intérêt et nous permettront d'avancer collectivement. C'est tout ce que nous pouvons souhaiter. Et surtout, n'hésitez pas, venez en débattre avec nous!

Françoise Mercadal-Delasalles et Gilles Babinet
Coprésidents du Conseil national du numérique

SOMMAIRE

Civilisation numérique	
Ouvrons le débat !	6
Un ouvrage sous forme d'appel au débat	7
Une conversation permanente	9
Être à l'écoute et donner la parole	10
Assurer une présence continue sur le territoire	11
Agir collectivement	13
Une exploration de notre relation au numérique	15
Pour un numérique au service des savoirs	16
Récits et contre-récits.	
Itinéraire des fausses informations en ligne	18
De l'expression à l'action, la démocratie à l'épreuve du fait numérique	20
Billets et jetons, la nouvelle concurrence des monnaies	22
« Votre attention, s'il vous plaît ! » quels leviers face à l'économie de l'attention ?	24
Composition et fonctionnement du conseil	27
Un collège et un secrétariat général	28

Civilisation numérique

OUVRONS LE DÉBAT !



Un ouvrage sous forme d'appel au débat

Afin de porter et d'encourager au débat sur notre relation au numérique, le Conseil a rassemblé dans *Civilisation numérique. Ouvrons le débat!* le fruit d'une partie de ses réflexions conduites au cours de l'année écoulée.

Nous sommes à ce moment de l'histoire où crise écologique, crise sanitaire et crise sociétale nous renvoient aux mutations portées par le numérique. Le numérique a joué un rôle important dans l'émergence des perturbations qui nous traversent individuellement et collectivement. Mais nous sommes convaincus qu'il peut également avoir un rôle fondamental dans leur résolution.

Le numérique n'est pas seulement un moyen, mais également un milieu

Afin de favoriser ces résolutions, il est plus que jamais nécessaire de penser la technologie, non plus comme un moyen, mais bien comme un *milieu*. Le numérique est un objet complexe, multidimensionnel. La technologie n'est ni bonne ni mauvaise, mais elle n'est pas neutre non plus : loin d'être de simples outils techniques, les plateformes et les algorithmes sont des produits historiques qui, on l'a vu, sont porteurs de projets et de valeurs politiques, et qui ne cessent d'évoluer dans le temps, configurant les usages et bouleversant le fonctionnement traditionnel des sociétés humaines. Comprendre les enjeux psychiques, sociaux et épistémiques de ces transformations technologiques est indispensable pour parvenir à adopter cette mutation (en s'appropriant collectivement ces technologies et en orientant leurs évolutions), et non à s'y adapter simplement (en acceptant tels quels les systèmes dominants, souvent incompris).

Le numérique est notre affaire à tous

Le numérique, c'est notre conviction, est l'affaire de la cité. Il est notre affaire à tous. Nous recommandons que les débats autour du numérique sortent des seules officines d'experts et prennent toute leur place dans le débat public. Nous recommandons de « politiser » le numérique pour en faire un outil approprié par tous, au service d'un avenir commun. Faire du devenir numérique des sociétés un enjeu politique, un enjeu de débat, de controverses, de recherche et de réflexion qui implique les

représentants politiques et les citoyens est essentiel. Être ambitieux pour pouvoir formuler de vrais choix, agir et ne pas simplement «être agis» dans l'univers numérique. Politiser le numérique, pour statuer collectivement et démocratiquement sur les choix de société que nous voulons à l'ère numérique.

Sortant de l'alternative entre solutionnisme technologique et technophobie, nous pensons que les humains ont la capacité d'utiliser les outils numériques pour construire un avenir commun désirable, dépassant le seul intérêt de quelques acteurs privés monopolistiques ou de quelques États despotiques. Nous pensons qu'il est possible de tourner ces technologies vers le développement de politiques d'intérêt général, qu'il est possible de faire le choix de nous approprier les ressources numériques comme des opportunités de nous réinventer, et de créer des voies positives et fédératrices. Des expériences positives existent. Elles pourraient servir ces objectifs collectifs. Elles méritent d'être connues, et débattues.

Construire une société qui nous mette en capacité de penser et d'agir

Entre utopies et dystopies, le champ de réflexion ouvert par notre immersion numérique est immense. Cette réflexion collective à laquelle nous appelons servira de terreau fertile à l'invention du numérique de demain. Nous le souhaiterions libre, créatif et source de prospérité. Nous souhaitons qu'il aide l'humanité à résoudre les grands problèmes de notre temps, grâce à l'extraordinaire potentiel de coopération qu'il emporte. Nous souhaitons qu'il permette l'émancipation de chacun et contribue au collectif, qu'il soit moins concentré, moins centralisé, moins tyrannique. Nous souhaitons que les humains puissent choisir de mettre cet outil au service du vivant, durablement, c'est-à-dire au service de l'humanité et de la planète qui l'héberge.

La ligne directrice pour nous est claire : comprendre, avec le plus grand nombre, comment construire, avec le numérique, une société qui nous mette en capacité de penser et d'agir pour le bénéfice de tous. Alors, ouvrons le débat!

Une conversation permanente

Être à l'écoute et donner la parole

Il est dans la mission et la nature même du Conseil depuis plus de dix ans d'accueillir la parole de l'ensemble de la société, qu'il s'agisse de personnalités issues de la société civile, du monde économique, de la recherche ou de l'environnement institutionnel. Ainsi l'ensemble des travaux du Conseil sont traditionnellement fondés sur des **cycles d'auditions** qui se comptent par dizaines. Toutes les personnes auditionnées, et elles sont nombreuses, sont citées dans les travaux publiés par le Conseil. Merci à elles!

Paroles de : ce sont 30 entretiens en moins d'un an!

Dans le cadre de la présente mandature, nous avons souhaité que cette parole extérieure soit non seulement restituée dans les dossiers du Conseil, mais qu'elle puisse aussi s'exprimer directement sur le site. Pour cela nous avons créé l'espace « Paroles de » sur le site du Conseil.

Sur cet espace en ligne, sont publiées des versions travaillées et condensées des entretiens conduits avec des personnes auditionnées dans le cadre des travaux du Conseil et qui ont bien voulu se prêter à l'exercice. Et ils sont désormais 30 à avoir pris la parole semaine après semaine.

[L'espace « Paroles de » sur le site du Conseil](#)

Sur chacun des dossiers publiés par le Conseil nous organisons des séries d'échanges en ligne intitulés **Parlons-nous**. Lors de ces rencontres, nous invitons qui le souhaite à échanger avec des personnalités reconnues sur les questions abordées.

Afin de faire circuler la parole et les idées, le Conseil a réactivé sa lettre d'information. Nous l'avons appelée **Cénum**. Bimensuelle, cette lettre vise à la fois à rendre compte de l'action du Conseil de manière régulière, mais aussi à faire circuler les travaux, articles et événements qui portent sur ce vaste champ d'études des humanités numériques. N'hésitez pas à vous inscrire, [c'est par ici!](#)

Assurer une présence continue sur le territoire

Depuis septembre 2021 et l'allègement des contraintes sanitaires, **neuf déplacements ont été organisés** pour mettre en valeur les travaux du Conseil et confronter ses idées aux ressentis et expériences des acteurs de terrain, à Nantes, Issy-les-Moulineaux, Concarneau, Angoulême, Grenoble, Béthune, Épinal, Montreuil et Nice.

Ces rencontres ont mobilisé **plusieurs dizaines d'acteurs** engagés dans la transformation numérique de leur territoire, et permis de toucher, à travers les interventions des membres du Conseil, plusieurs centaines de citoyens.

Chacune de ces étapes a été l'occasion de dialoguer avec des élus, des associations, des institutions, des chercheurs, des entreprises locales, et d'aller à la rencontre des citoyens. Ils ont pu partager leurs interrogations sur l'attractivité des territoires et leur capacité à former, attirer, conserver des talents, sur l'impact environnemental de cette transition numérique, sur les effets réels des dispositifs mis en place dans le cadre scolaire, ou encore sur la capacité à concrétiser les propositions émanant des concertations publiques.

Ces déplacements ont permis aux membres du Conseil d'échanger sur **des réalisations concrètes dont l'ensemble de l'écosystème numérique national pourrait bénéficier** : sur l'accompagnement des familles à la parentalité numérique, sur la mise en place de formations à destination des seniors, mais aussi des publics les plus fragiles, ou encore sur l'acculturation des jeunes, comme des moins jeunes, aux enjeux de l'intelligence artificielle. Ces retours d'expérience ont permis au Conseil d'étoffer sa pensée et de l'ancrer dans le quotidien.

Cette démarche s'inscrit dans l'engagement pris par le Conseil dans le cadre du [troisième plan d'action national du Partenariat pour un gouvernement ouvert](#) : *«Favoriser l'émergence d'un débat public sur la place du numérique dans la société, sur l'ensemble du territoire»*, qui prévoit de donner la parole tant aux écosystèmes numériques qu'aux citoyens.

La dynamique engagée en 2021 se poursuivra donc en 2022. **L'ouvrage publié par le Conseil en février sera le support de nombreux déplacements**, dont l'enjeu sera à nouveau double : partager la vision développée par le Conseil, mais surtout encourager le débat au sein des écosystèmes numériques locaux et auprès de l'ensemble des citoyens.

Le Conseil sera par ailleurs mobilisé auprès des collectivités qui souhaitent, sur leur territoire, s'engager dans des démarches semblables. Il leur fournira un accompagnement à cet égard.

En lumière : le déplacement du Conseil à Nice et Sophia-Antipolis

Une délégation de quatre membres du Conseil s'est rendue à Nice et Sophia Antipolis en décembre 2021 pour deux journées autour de la construction et la transmission des savoirs : rencontres avec des élus, retours d'expérience dans un lycée pilote, échanges avec les équipes du rectorat d'académie, visites de laboratoires, tables rondes sur la dissémination des savoirs et l'éthique du numérique, démonstrations de solutions innovantes...

Un premier retour sur les enseignements de ce déplacement, au regard des travaux des membres du Conseil, a été publié. La visite de Sophia Antipolis a mis en lumière la structuration inédite de l'écosystème local et sa capacité à porter des projets d'envergure comme à participer à l'acculturation des citoyens sur les enjeux technologiques, tandis que les échanges niçois ont témoigné des possibilités de mobilisation du numérique pour encapaciter les jeunes et fournir aux enseignants des outils répondant à leurs aspirations.

[Retour sur le déplacement du Conseil à Nice](#)

Agir collectivement

Le Conseil fait le pari que c'est en agissant de la manière la plus ouverte et collective qui soit que nous parviendrons à répondre aux défis de notre temps.

C'est pourquoi le Conseil a organisé le 13 octobre 2021 en partenariat avec Inria, la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et Numérique en commun(s) une journée de débats sur le thème « **Démocratie et fait numérique, de l'information à l'action** ». Cette journée avait pour objectif de rassembler pour réfléchir de manière collective au sens et à la portée des transformations à l'œuvre ou encore à amorcer et identifier des pistes d'actions concrètes et partagées par les acteurs.

Pari réussi : plus de 150 acteurs publics et du monde de la recherche ont répondu présents à la journée « Démocratie et fait numérique, de l'information à l'action ».

De la circulation des fausses informations à l'utilisation de la donnée comme levier d'implication des citoyens dans l'action publique, les échanges ont été riches et les débats passionnés.

Un message à retenir ? Le besoin et l'envie partagés par tous de plus de coopération et de partage d'informations et de données, pour plus d'efficacité et de pertinence. Convaincus qu'il est indispensable de poursuivre ce mouvement, nous nous attachons au Conseil national du numérique à aller à la rencontre du plus grand nombre pour échanger et recueillir les idées et initiatives partout sur le territoire.

[Lire la synthèse des échanges de la journée du 13 octobre](#)

Parmi les interventions et prises de parole extérieures des membres du Conseil, on recense **dix auditions par l'Assemblée nationale et le Sénat** sur des sujets variés : les *Digital Markets Act* et *Digital Services Act*, l'illectronisme et l'inclusion numérique, la souveraineté technologique, la participation électorale et le vote numérique ou encore l'empreinte environnementale du numérique.

Les membres du Conseil ont également été auditionnés par le Conseil d'État dans le cadre d'une mission sur l'intelligence artificielle et l'action publique. Ils ont également conduit de nombreux échanges lors d'évènements organisés par des institutions telles que la CNIL, la Cour des comptes, l'Ambassade du Royaume-Uni, etc.

L'action du Conseil s'inscrit enfin dans un dialogue continu avec des institutions partenaires telles que l'IGPDE, le CLEMI et plus largement le ministère de l'Éducation nationale ou encore l'Arcom. Le Conseil conduit des échanges réguliers avec l'ensemble des administrations, autorités et directions dont l'action touche au numérique.

Un nouveau format : Parlons num»

Dans la perspective de nouer un dialogue étroit avec la Direction générale des entreprises, nous avons créé ensemble un format d'échanges sur les enjeux du numérique et leur impact sur l'action publique.

Pour la première édition, Thomas Courbe (directeur général des entreprises) et Mathieu Weill (chef du service de l'économie numérique de la DGE) ont échangé avec Françoise Mercadal-Delasalles et Gilles Babinet autour d'une question phare : [«Comment mettre la technologie au service des politiques publiques?»](#) Pour la deuxième édition, c'est Joëlle Toledano qui a échangé avec Chantal Rubin (responsable du pôle Régulation des plateformes numériques à la DGE) et Nicolas Deffieux (directeur du PEReN) sur le thème : [«L'Europe peut-elle reprendre le pouvoir sur les GAFA?»](#)

D'autres rendez-vous sont à venir en 2022.

Une exploration de notre relation au numérique



Pour un numérique au service des savoirs

Si les usages des outils numériques se sont largement intensifiés ces dernières années, l'urgence et le caractère inédit des confinements ont renforcé leur omniprésence. Pour autant, nous n'avons pas nécessairement pu penser ces nouvelles pratiques. La première thématique abordée par les membres du Conseil national du numérique porte sur le savoir à l'ère numérique et la mise en capacité des citoyens dans ce contexte.

Construction des savoirs, opportunités offertes par le numérique pour enrichir nos méthodes traditionnelles et besoin d'une culture numérique approfondie, le Conseil a publié en mai 2021 une première approche de cette question, intitulée «Pour un numérique au service des savoirs. De l'informatisation à la capacitation».

La surabondance d'informations ne fait pas le savoir, indispensable pour assurer notre capacité d'agir

L'accès immédiat à une large quantité d'informations crée un sentiment de désorientation dans de nombreux champs tels que l'éducation, le travail ou de la vie quotidienne. Dans ce contexte, les membres du Conseil se sont interrogés sur les modalités qui permettraient à tous de se servir du numérique pour s'épanouir plutôt que de le subir.

Face à cette abondance d'informations, ce sont les savoirs, par nature collectifs et produits notamment par l'observation, l'échange et le partage d'expériences, qui nous permettent de comprendre l'écosystème dans lequel nous évoluons. Ce sont eux qui garantissent et renforcent notre capacité de penser et d'agir, à l'échelle individuelle et collective. Ils sont un levier prioritaire pour faire société. Alors que cette construction des savoirs est parfois malmenée par certains usages numériques, tant par la polarisation des opinions constatée sur certaines plateformes que par une utilisation non consciente des outils mis à notre disposition, les opportunités de ces technologies, en tant que support d'information, nouveau milieu d'apprentissage et objet de culture sont immenses. Cette première note partage des réflexions et conseils pour en tirer parti.

La culture numérique est la clef de voûte de notre mise en capacité collective

Pour rééquilibrer les usages problématiques du numérique et assurer la mise en capacité de tous par cette technologie, un élément apparaît indispensable : une culture numérique approfondie, acquise par l'éducation et l'expérience, appuyée sur une réflexion profonde de nos objectifs en tant qu'individus et en tant que société.

Pour une pratique consciente et capacitante du numérique par tous, il ne s'agit pas seulement d'augmenter les compétences techniques, mais bien d'accompagner tout un chacun à appréhender les enjeux civique, politique, économique, psychosocial, communicationnel, éducatif et anthropologique de cette technologie. Dans cette optique, l'enseignement de l'histoire des sciences et des techniques est essentiel pour comprendre les transformations des sociétés et envisager de nouvelles pratiques numériques porteuses d'avenir.

Membres pilotes : Anne Alombert, Justine Cassell, Olga Kokshagina et Serge Tisseron, avec le concours de Dominique Pasquier

À lire

→ [Le dossier](#) paru en mai 2021

Les Paroles de

- [Bruno Sportisse](#), PDG d'Inria, autour de la prise en main de notre destin numérique,
- [Wikimédia France](#) sur la construction des savoirs que nous avons en commun,
- [Stéphan Vincent-Lancrin](#) de l'OCDE sur le rôle de l'intelligence artificielle,
- [Daphné Bavelier](#), professeure et chercheuse en neurosciences cognitives à l'université de Genève autour de l'esprit critique.
- [Maryanne Wolf](#), neuroscientifique à UCLA, sur l'articulation entre les médias numériques et le papier
- [Henry Jenkins](#), professeur à l'université de Californie du Sud, sur la culture participative
- [François Taddei](#), fondateur du CRI, sur la révolution des savoirs

Récits et contre-récits. Itinéraire des fausses informations en ligne

Alors que la pandémie et les dernières élections en Europe et aux États-Unis ont vu se déployer de nouveaux formats et acteurs de la désinformation, la France se prépare à sa prochaine élection présidentielle. En juin 2021, le Conseil a publié un dossier sur la construction et le parcours des faits en ligne, sur les mécaniques individuelles et collectives derrière le complotisme, la mésinformation et la désinformation.

Les récits et les contre-récits nous renseignent sur notre société

Le web partait d'un modèle utopique de partage de l'information; certaines de ses évolutions nous ont cependant éloignés de l'utopie initiale. Ce nouveau modèle de réseau, de création et de partage planétaire est aussi devenu l'un des ferments de la fragmentation de l'espace public, d'une perte de confiance, notamment envers les intermédiaires que sont les médias ou les pouvoirs publics. L'organisation et la diffusion de contre-récits interrogent sur les différentes motivations qui animent ceux qui les créent et les partagent.

Qui crée ces fausses nouvelles et pourquoi? De quoi le complotisme est-il le nom? Comment le récit autour de la réalité est-il aujourd'hui construit et par qui? Comment vérifier l'information? Comment anticiper et appréhender les stratégies de manipulation en particulier en période électorale? Les membres du Conseil national du numérique se sont attachés à déconstruire les processus d'élaboration des fausses informations afin d'identifier à chaque étape les failles démocratiques, institutionnelles et/ou technologiques qui rendent possibles la création et la propagation de fausses informations. En particulier, aux côtés d'experts, ils ont interrogé les mécanismes qui poussent une partie de la population à adhérer et à relayer des théories complotistes, et plus largement des fausses informations. Ce dossier partage également les positions et actions d'acteurs engagés dans la lutte contre le complotisme.

La lutte contre la désinformation en ligne doit s'inscrire dans une démarche collective

Les propositions des membres et des experts pour lutter contre la désinformation en ligne partagent l'idée que seule une démarche collective, prenant en compte les différentes dimensions de la construction des récits et contre-récits collectifs, sera efficace.

Les actions de désinformation identifiées lors des précédentes élections constituent de précieuses informations. Il est essentiel de tirer les leçons du passé, en analysant les données des élections précédentes, que les plateformes devraient rendre disponibles. Seule la coopération entre l'ensemble des acteurs fera la différence. États, plateformes, chercheurs et citoyens doivent pouvoir travailler de manière transparente et coordonnée pour lutter contre la désinformation.

La confiance dans les sources d'informations pourrait être rétablie par différents biais comme le renforcement des rédactions par exemple autant que par l'encadrement des amplificateurs de contenus en ligne. Cela passe également par une plus grande transparence des algorithmes qui ordonnent l'information, la possibilité pour les utilisateurs de moduler les recommandations algorithmiques en fonction de leurs préférences et la valorisation des sources sûres face à l'horizontalité de la lecture induite par le numérique.

Membres pilotes : Adrien Basdevant et Rahaf Harfoush

À lire

- [Le dossier](#) paru en juin 2021
- [Une note](#) sur QAnon, la culture numérique et les élections françaises

Les Paroles de

- [Gabriel Ferrol](#), chef de service de Viginum
- [Julien Giry](#), politiste, chercheur à l'Université de Tours
- [Sylvain Cavalier](#), Debunker des étoiles
- [Sylvain Délouvé](#), maître de conférences en psychologie sociale à l'Université Rennes 2
- [Pascale Duval et Marie Drillhon](#), UNADFI
- [Rudy Reichstadt](#), fondateur de Conspiracy Watch

De l'expression à l'action, la démocratie à l'épreuve du fait numérique

Des pistes de réflexion pour débattre sur l'évolution de la démocratie

Dans un contexte où le rôle de l'État dans la société est interrogé plus largement, le numérique vient percuter la relation entre l'institution et les citoyens. Entre désaveu populaire et regain démocratique, certaines institutions publiques ont cherché à associer plus étroitement les citoyens à leur action, notamment par les mécanismes de participation citoyenne.

Dans le même temps, le partage de l'information via l'ouverture des données publiques transforme tant la relation entre les institutions et les usagers que la manière même de concevoir et mener des politiques publiques. En quoi les outils numériques changent-ils la nature du lien État-citoyens? Quelles nouvelles articulations pouvons-nous imaginer pour tirer parti de l'horizontalité permise par les outils numériques? Comment les institutions peuvent ou doivent-elles se transformer?

Afin d'encourager le débat et une discussion collective, le Conseil national du numérique publie quatre documents issus des réflexions des membres et de la rencontre d'experts :

- La démocratie numérique, une ambition sur le retour?
- Face à la fatigue démocratique, une inflation participative?
- Avec le numérique, une nouvelle relation État-citoyen?
- Les données au secours des politiques publiques?

Membres pilotes : Gilles Dowek, Élisabeth Grosdhomme, Joëlle Toledano, Jean-Marc Vittori

Une contribution à la réflexion collective sur l'avenir de l'action publique

Le 13 octobre 2021, le Conseil a organisé une journée de débat sur l'exercice de la démocratie. Au cours de cette journée, une plénière et trois ateliers ont été organisés sur l'implication citoyenne dans l'action publique. La synthèse de cette journée est [disponible](#) sur le site du Conseil.

L'urgence suscitée par la pandémie a déclenché un élan de mobilisation de la société civile qui s'est traduit par un foisonnement d'initiatives, telles que CovidTracker et ViteMaDose. Ces initiatives, qui reposent sur de multiples combinaisons allant de la mise à disposition de données publiques par un traitement privé à des données privées par un traitement public, interrogent la place de la coproduction dans l'action publique.

À l'occasion du sommet 2021 du Partenariat pour un gouvernement ouvert, le président de la République a notamment annoncé sa volonté d'aller plus loin dans la création d'un « service public augmenté », en lançant un incubateur pour accélérer ces innovations*. Le 17 décembre 2021, la ministre de la Transformation et de l'Innovation publiques inaugurerait à la Croix-Rouge cet accélérateur d'initiatives d'intérêt général. Cette initiative vise à apporter un soutien aux projets citoyens à l'interface d'actions publiques et s'inscrit dans le droit fil d'appels à la création d'un service public citoyen attendu par beaucoup depuis plusieurs années.

Voir à ce sujet la tribune de Gilles Babinet, [«Profitions du foisonnement d'initiatives comme CovidTracker, Vite ma dose, Covidliste... pour créer une filière de services publics citoyens»](#), Le Monde, et le billet de Jean Cattan, [Pour une démocratie de l'action](#), Transformation.gouv.fr, tous deux publiés le 29 juin 2021.

À lire

→ Les [documents](#) de discussion parus en septembre 2021

Les Paroles de

- [Alain Supiot](#), juriste et professeur au Collège de France
- [Antoinette Rouvroy](#), chercheuse au Fonds de la recherche scientifique (FRS-FNRS)
- [Sébastien Soriano](#), directeur général de l'IGN
- [Laura Létourneau](#), déléguée au numérique en santé
- [Stéphane Vincent](#), directeur général de l'association la 27e Région
- [Paula Forteza](#), députée
- [Félix Tréguer](#), chercheur associé au Centre Internet et Société du CNRS
- [Hugues Bersini](#), directeur du laboratoire d'intelligence artificielle de l'Université libre de Bruxelles

Billets et jetons, la nouvelle concurrence des monnaies

Bitcoin, stablecoins, NFT et autres monnaies et actifs numériques étatiques ou privés font les unes chaque jour. Comment les usagers et l'Europe peuvent tirer parti des opportunités de cette révolution tout en se protégeant des risques qu'elle véhicule? Le Conseil national du numérique publie son quatrième dossier intitulé « Billets et jetons, la nouvelle concurrence des monnaies ».

La phase actuelle de numérisation de la monnaie est une révolution

De la numérisation des livres de comptes aux paiements par téléphone, la monnaie n'a pas échappé à la transformation numérique. Le déploiement des cryptomonnaies et l'émergence des monnaies numériques de banque centrale ne constituent pas une simple étape supplémentaire de la dématérialisation, mais une véritable révolution. Les possibilités qui en résultent telles que le développement de monnaies privées, de nouveaux objets et marchés culturels à travers les jetons non fongibles (NFT) ou une meilleure accessibilité à des publics exclus transforment de manière inédite les usages, les règles et les acteurs du système bancaire et financier.

Des enjeux qui dépassent les questions monétaires : une approche autour des questions numériques

Cette révolution bouscule les fondamentaux de notre système bancaire et financier. Par l'ampleur des opportunités autant que des risques qu'elle véhicule, elle n'est pas seulement l'affaire des spécialistes des questions monétaires, mais concerne l'ensemble des citoyens et des acteurs économiques. Les innovations qu'elle permet questionnent par exemple la protection des données personnelles, l'équilibre du système bancaire et la répartition des responsabilités en cas de crise systémique. À l'inverse, l'abaissement du coût des transactions et l'utilisation de jetons offrent de nouvelles possibilités de développements entrepreneuriaux et de gains de productivité potentiels dans toute l'économie. En permettant la mise en œuvre aisée d'aides économiques ou sociales très ciblées, les monnaies numériques programmables donnent également de nouveaux outils à l'action publique.

Comment capitaliser sur l'innovation technologique permise par la blockchain? Comment les institutions bancaires et financières européennes peuvent-elles se transformer? Quelle place laisser ou donner aux acteurs privés et notamment aux entreprises du numérique? Au-delà des évolutions techniques résident bien des choix de société dont il est essentiel d'apprécier la portée. Le Conseil national du numérique propose une analyse de l'impact des nouvelles monnaies numériques sur les acteurs du système bancaire et financier et sur la société.

Entre régulation et innovation, l'Europe doit prendre sa place

Les réflexions des membres du Conseil national du numérique et des experts qu'ils ont interrogés se rassemblent autour d'une conviction : cette période est une occasion exceptionnelle de travailler à l'élaboration d'une vision européenne du numérique, qui s'appuie sur des valeurs et principes communs. À l'instar d'autres révolutions numériques, toute la régulation reste à construire. C'est d'autant plus crucial que la monnaie est un secteur où la réglementation est essentielle à la confiance. Afin de ne pas subir cette révolution, mais au contraire d'en tirer parti, il est urgent que les institutions s'en saisissent.

Membres pilotes : Gilles Dowek, Élisabeth Grosdhomme, Joëlle Toledano, Jean-Marc Vittori

À lire

→ [Le dossier](#) paru en novembre 2021

Les Paroles de

- [Éric Monnet](#), directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales et professeur à l'École d'Économie de Paris
- [Horacio Ortiz](#), anthropologue spécialisé dans la finance
- [Jacques Favier](#), historien et spécialiste du bitcoin

« Votre attention, s'il vous plaît ! » quels leviers face à l'économie de l'attention ?

Si les technologies numériques constituent des supports de mémoire inédits et rendent possibles de nouvelles formes attentionnelles, elles véhiculent aussi des dangers pour la santé psychique ou mentale des individus et pour les relations sociales et collectives, au risque d'affecter notre capacité à faire société, mais également à travailler, penser, créer et innover. Aussi, le Conseil national du numérique appelle à passer un cap dans la protection de notre attention dans un dossier intitulé « Votre attention, s'il vous plaît! Quels leviers face à l'économie de l'attention? ».

Une approche systémique des enjeux de l'attention pour protéger notre capacité à faire société

Pour préserver notre attention, le Conseil national du numérique propose d'adopter une approche systémique des enjeux de cette économie de l'attention, s'attachant à considérer toutes les dimensions de nos rapports aux médias numériques. Il s'agit alors de s'interroger sur les différentes stratégies mises en œuvre par les acteurs pour exploiter les biais cognitifs, sur les modèles économiques qui tirent leurs ressources de la monétisation de notre attention et d'étudier les outils et designs mis en œuvre. L'attention doit elle aussi être considérée dans toutes ses dimensions et notamment d'un point de vue relationnel. Seule une approche complète de ces phénomènes nous permettra de lutter contre ces nouvelles formes de manipulation des comportements et d'identifier les leviers juridiques, économiques, technologiques, sociaux, éducatifs, politiques qui pourraient être mobilisés.

Comment protéger collectivement notre attention ?

Pour remettre les technologies numériques au service d'une attention psychique, sociale et environnementale, le Conseil national du numérique met en débat 12 leviers essentiellement collectifs. Qu'ils soient juridiques, politiques, sociaux, éducatifs ou qu'ils relèvent du design et de la conception des services, ces leviers pourraient être portés par les pouvoirs publics, en

collaboration avec des chercheurs, professionnels d'éducation et de santé, associations, entreprises et industriels de l'audiovisuel et du numérique.

De nouveaux droits et obligations pourraient être débattus, tels que le droit d'être informé sur les dispositifs de captation attentionnelle ou le droit de paramétrer les contenus et les émetteurs. Plus globalement, le Conseil appelle à la mise en place d'une politique européenne permettant de lutter contre les risques qu'entraînent les modèles d'affaires relevant de «l'économie de l'attention». À côté de quoi, des leviers politiques, sociaux, éducatifs peuvent aussi être mis en avant pour renforcer l'éducation critique et pratique aux médias numériques ou encore concevoir et expérimenter des supports et des pratiques numériques cultivant l'attention profonde et l'attention conjointe.

Membres pilotes : Anne Alombert, Olga Kokshagina

À lire

- [Le dossier](#) paru en janvier 2022
- Un [entretien](#) avec Anne Alombert et Olga Kokshagina

Les Paroles de

- [Renaud Hétier](#), enseignant-chercheur en sciences de l'éducation
- [Marie-Pierre Fourquet-Courbet](#), auteure de *Connectés et heureux! Du stress digital au bien-être numérique* (2020)
- [Virginie Sassoon et Isabelle Féroc Dumez](#) du CLEMI sur l'importance et les ressources de l'éducation aux médias,
- [Bertrand de Fay](#), professeur de français
- [Marion Thain](#), directrice du Centre d'études de l'attention du King's College de Londres
- [Karl Pineau](#), co-fondateur des Designers Ethiques
- [Katherine Hayles](#), auteure de Lire et penser en milieux numériques

2022-2023 : Orientations

Jusqu'à la fin de la mandature, le Conseil poursuivra son analyse des impacts que le numérique emporte sur nos façons d'être, d'agir, de faire société. Plusieurs thèmes ont été identifiés en ce sens.

- Le premier thème sur lequel une réflexion est déjà engagée est celui des relations entre humains et machines dans le cadre des relations professionnelles. Dans un environnement profondément numérisé l'humain se trouve-t-il réduit à la simple exécution laissant à la machine le soin de la décision ?
- Alors que se profilerait un environnement numérique potentiellement renouvelé (web3, tokenisation, métavers, etc.) un autre thème est celui de notre rapport au réel. Pouvons-nous sortir d'un discours opposant réel au virtuel pour réfléchir à la manière dont le virtuel questionne et construit les récits individuels et collectifs qu'il emporte, à travers les symbolisations et croyances ?
- Le troisième thème que nous explorerons, toujours à l'aune de la généralisation des NFT est celui de la marchandisation généralisée de nos relations. Va-t-on vers une possible titrisation de nos relations sociales ? Sommes-nous en mesure de définir les principes et limites d'une telle évolution ?

Composition et fonctionnement du conseil

Un collège et un secrétariat général

Les membres du Conseil sont Françoise Mercadal-Delasalles, Coprésidente, Gilles Babinet, Coprésident, Anne Alombert, Adrien Basdevant, Justine Cassell, Patrick Chaize, Gilles Doweck, Martine Filleul, Élisabeth Grosdhomme, Rahaf Harfoush, Tatiana Jama, Olga Kokshagina, Constance Le Grip, Jean Michel Mis, Jean-Pierre Mignard, Dominique Pasquier, Éric Salobir, Serge Tisseron, Joëlle Toledano, Jean-Marc Vittori.

Ils se réunissent au moins une fois par mois lors de sessions plénières. Des échanges constants ont lieu sur l'ensemble des flux de travail engagés et en vue de la préparation de leurs interventions extérieures. Leur participation aux activités du Conseil est bénévole.

Les travaux du Conseil sont nourris et accompagnés par l'équipe du secrétariat général composée à ce jour de : Leila Amanar, rapporteure, Éric Bernaville, assistant de direction, Marie Bernhard, Nathalie Bouarour, rapporteures, Agathe Bougon, responsable de la communication, Jean Cattan, secrétaire général, Gabriel Ertlé, stagiaire, Joséphine Hurstel, responsable des études, Shanna Leduc-Morin, stagiaire, et de Jean-Baptiste Manenti, responsable des relations avec les élus et les organisations territoriales.

Ont également travaillé au secrétariat général en 2021 : Samah Benchao, stagiaire, Myriam el Andaloussi, Ménehould Michaud de Brisis, rapporteures, Marylou Leroy, responsable juridique et des affaires institutionnelles, Philippine Régniez, rapporteure, et Vincent Toubiana, secrétaire général adjoint.

Un grand merci à toutes et à tous!

Sur l'année 2021, hors masse salariale et dépenses afférentes aux locaux, le Conseil a dépensé moins de 50 000 euros pour assurer son fonctionnement quotidien ainsi que l'organisation des événements dont il est à l'initiative.

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de 16 membres nommés par le Premier ministre et de 4 parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Il est institué par le décret du 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.

CONTACT

info@cnumerique.fr

www.cnumerique.fr

 [@cnnum](https://twitter.com/cnnum)

Conseil national du numérique

67 rue Barbès

94200 Ivry-sur-Seine

